

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Lundi 14 septembre 2020*

MOBILITÉ

**LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE AJUSTE SON OFFRE DE TRANSPORTS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19**

**Compte-tenu de l'aggravation de la situation épidémique dans les Bouches-du-Rhône, et notamment à Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence a proposé au Préfet de Région une série de mesures complémentaires pour renforcer la lutte contre la Covid-19. En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, elle ajustera et renforcera son offre de transports pour faciliter le respect des gestes barrières.**

A Marseille, la Métropole a d'ores et déjà demandé à son opérateur, la RTM, de renforcer l'offre de service aux heures de pointe :

- si la fréquentation le nécessite, le cadencement des métros et des tramways sera augmenté (rames supplémentaires pour réduire le temps d'attente à moins de 3 minutes 40 sur le métro et à moins de 5 minutes sur le tramway)

- concernant les lignes de bus, des véhicules sont en réserve pour pouvoir être engagés en temps réel sur le réseau si la situation l'exige, bien que la fréquentation globale soit actuellement de 25% inférieure à celle observée habituellement en période de rentrée.

A Aix-en-Provence, la Métropole a sollicité son opérateur, la RDT13, pour augmenter la fréquence du BHNS L'Aixpress, notamment le matin et en fin d'après-midi, pour absorber l'afflux des étudiants sur ce créneau horaire.

Enfin, dans un contexte de pénurie de personnel dans toutes les entreprises de transport au niveau national lié à l'épidémie, des accords permettent une meilleure coordination entre les deux régies métropolitaines pour faciliter les renforts de chauffeurs entre les lignes interurbaines (moins fréquentées) et les lignes urbaines (saturées à certaines heures).

La Métropole rappelle également que le Préfet de Région a notamment incité les entreprises à favoriser le recours au télétravail et à proposer des prises de services décalées à leur personnel, afin de désengorger les transports en commun et faciliter la distanciation à bord des véhicules.

Dans tous les cas, il appartient aux forces de police (nationale et municipale) de procéder aux contrôles nécessaires à bord des véhicules et aux abords des stations, pour vérifier la stricte application des mesures barrières et sanctionner ceux qui ne les respectent pas.

La lutte contre la Covid-19 est une priorité qui nécessite les efforts et la vigilance de chacun pour protéger les populations les plus fragiles : depuis le mois de mars, la Métropole prend une part active dans ce combat face au virus en mobilisant l'ensemble de ses moyens et de son personnel pour assurer et optimiser la continuité du service public.

**CONTACT PRESSE :**

Stéphane GIREAU

T : 04 91 997 997

presse@ampmetropole.fr